Gibles

Bulletin Communal

DECEMBRE 2001 N° 26

LE MOT DU MAIRE

En mars dernier, vous avez choisi une nouvelle équipe municipale pour conduire la commune au cours des six prochaines années.

Pour vous informer et vous associer à la vie communale, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre l'édition d'un bulletin communal chaque fin d'année.

En ce début de mandat, je voudrais vous présenter nos projets pour les prochaines années.

Notre rôle est de préparer l'avenir de Gibles, d'améliorer les services que nous offrons à chacun d'entre vous, de gérer le patrimoine communal, de participer à la vie économique et associative.

Préparer l'avenir, c'est offrir des logements pour répondre à une demande importante que nous ne pouvons satisfaire actuellement. Nous sommes en négociation pour acquérir 3 immeubles inoccupés dans le bourg. Après restauration, 2 seront loués à usage de logement et le 3ème pourra accueillir un commerçant ou un artisan. Deux pavillons seront construits par l'OPAC au lotissement du champ du Montillet l'année prochaine.

Pour ceux que le poids des années ou l'état de santé ne permet plus de vivre isolés dans leur maison, nous envisageons de construire une résidence où chacun sera indépendant mais pourra bénéficier de services de proximité. Ce projet ne pourra se réaliser que grâce à des aides financières. Peut-être qu'un appel à l'épargne des futurs résidents, rémunérée par une diminution du loyer, serait une solution au problème de financement de cet investissement.

Dans le cadre d'une opération "Cœur de village", nous allons étudier un projet d'aménagement du bourg, en particulier les trottoirs et réfléchir à l'utilisation et au réaménagement de certains bâtiments communaux (bibliothèque, salles de réunions, cure).

Ces projets vont se réaliser par tranches au cours des prochaines années en fonction de nos possibilités financières.

Pour l'année prochaine, nous allons continuer le revêtement de nos chemins goudronnés et l'entretien de nos bâtiments communaux.

2002 verra la construction d'un local à usage de vestiaire sur le terrain de foot, grâce aux jeunes et aux artisans qui les encadrent, un important travail de bénévolat sera réalisé.

Nous espérons que cette réalisation motivera les footballeurs et qu'ils auront à cœur de former une relève pour pérériser la pratique du sport à Gibles.

Pour répondre aux souhaits des parents d'élèves, exprimés par une requête et pour attirer de nouveaux ménages, nous avons décidé de créer une garderie périscolaire en début d'année prochaine. Ce sera un des moyens pour maintenir nos deux écoles avec des effectifs qui nous aideront à conserver 4 classes.

De nombreux bénévoles se dévouent dans les diverses associations de Gibles mais je souhaite qu'une franche collaboration entre tous s'améliore dans le but d'animer la vie associative ensemble et pour tous nous rassembler.

Les projets que je vous ai présenté prouvent que l'équipe municipale a confiance en l'avenir de notre commune. Je souhaite que vous partagiez cette confiance et que vous vous sentiez associés à la vie de notre village pour former une communauté où il fait bon vivre.

Au seuil de la nouvelle année, en mon nom personnel et en celui du Conseil Municipal, je vous présente mes vœux les meilleurs pour 2002.

Le Maire, J.C. RENON

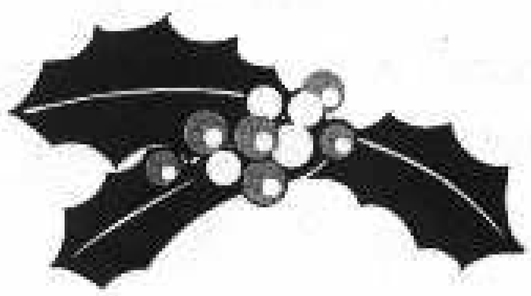

BUDGET PRIMITIF 2001

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général 530 444
(Entretien voirie - bâtiments - combustibles - EDF - fournitures)
Charges de personnel (Salaires + charges sociales) 565 704
Autres charges de gestion courante (Indemnités - subventions) 137 430
Charges financières (Intérêts des emprunts) 14 300
Charges exceptionnelles (Fournitures scolaires école privée) 9 900
Virement à la section d'investissement (Excédent destiné à financer l'investissement) 350 786

Total dépenses . . . 1 608 564

Recettes de fonctionnement

Produits des services du Domaine 40 710
(Remboursements autres collectivités - Redevance France Telecom)
Impôts et taxes (Part de vos impôts perçue par la commune) 497 034
Dotations et participations (Subventions Etat - Département) 744 242
Autres produits de gestion courante (Revenus immeubles + divers) 126 000
Atténuation de charges (Remboursement salaires CEC) 31 745
Produits financiers 1 300
Résultat reporté (Excédent 2000) 167 533

Total recettes . . . 1 608 564

Dépenses d'investissements

Emprunts et dettes (Partie capital des annuités) 36 000
Immobilisations (Tables Foyer + mobilier) 58 400
Opérations d'équipement (Voirie : 108 071 - Cimetière : 20 000 . . . . . 804 262
Terrain de foot : 510 000 - Bâtiments écoles : 132 717 - Immeuble Morel-Villecourt : 33 474)
Autres immobilisations (Lotissement) 212 259
Opérations d'ordre + report 662 697

Total dépenses . . . 1 773 618

Recettes d'investissements

Subvention d'équipement 134 419
Réserves capitalisées (Report antérieur) 288 913
Virement de la section de fonctionnement 350 786
Opérations réelles (TVA : 109 500 - Emprunt : 200 000 - Subvention foot : 230 000) 539 500
Opérations d'ordres + report 460 000

Total recettes . . . 1 773 618

LES COMMISSIONS

LEURS rôles est d'étudier les sujets de leurs compétences et de faire des propositions au Conseil Municipal qui décide de la suite à donner. Des personnes extérieures au Conseil Municipal peuvent être membres des Commissions.

AFFAIRES SCOLAIRES : elle fait le lien entre la Municipalité et les deux écoles, traite les services périscolaires à la charge de la commune.

Mrs RENON, GRISARD, PENDINO, CORNELOUP, CHARNAY
Mmes LAPORTE, PIZZAGALI, MICHELET

FINANCES : suit la situation financière, prépare le budget.

Mrs RENON, GEOFFRAY, GATILLE, ALIX, ROUX
Mmes LAPORTE, DESROCHES

CADRE DE VIE : fait des propositions pour embellir le cadre de vie et s'occupe plus particulièrement du fleurissement.

Mr RENON, PENDINO, GATILLE
Mmes DESROCHES, MILLIER

COMMUNICATION : conçoit et réalise le bulletin communal et propose toutes actions pour associer les habitants à la vie de la commune.

Mrs RENON, GATILLE, GEOFFRAY, MAGNIER, GRISARD

URBANISME : donne son avis sur les documents d'urbanisme.

Mrs RENON, GEOFFRAY, ROUX, CORNELOUP, CHARNAY, GATILLE
Mme MILLIER

BATIMENTS COMMUNAUX : surveille l'état des bâtiments et présente les projets d'investissements.

Mrs RENON, GEOFFRAY, ROUX, ALIX, GRISARD, GATILLE
Mmes DESROCHES, MILLIER

VOIRIE : surveille l'état des chemins et propose les travaux à réaliser.

Mrs RENON, MAGNIER, PENDINO, THOMAS, CORNELOUP,
DESMURGER J.M., GUILLOUX M., Mme LAPORTE

JEUNES ET LOISIRS : font le lien entre les jeunes et le Conseil et fait des propositions en matière de développement des loisirs.

Mrs RENON, GRISARD, GATILLE, MAGNIER, GEOFFRAY
Mmes LAPORTE, DESROCHES, MILLIER

LES COMMISSIONS (SUITE)

LES DELEGUES : ils représentent la commune dans diverses structures.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION :

Titulaires : Mrs RENON et GEOFFRAY
Suppléants : Mrs ALIX et THOMAS

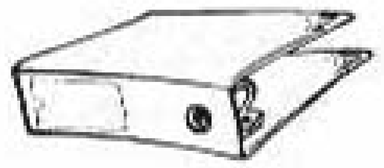

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU BRIONNAIS : Mrs THOMAS et GRISARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL REFUGE - FOURRIERE :

Titulaires : Mrs RENON et GATILLE
Suppléants : Mr GEOFFRAY, Mme LAPORTE

SMEVOM (ORDURES MENAGERES) : Titulaire : Mr GATILLE
Suppléant : Mr GEOFFRAY

FDAEC (RÉPARTITION SUBVENTION DU DÉPARTEMENT) :

Titulaires : Mrs RENON et GEOFFRAY
Suppléants : Mrs GATILLE et THOMAS

OFFICE DE TOURISME : Titulaire : Mr PENDINO
Suppléant : Mr GATILLE

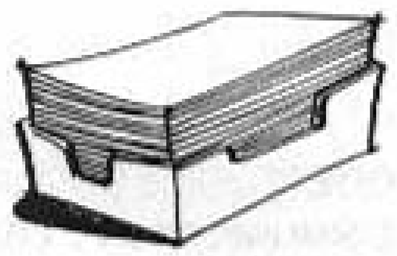

BIBLIOTHEQUE : Titulaire : Mme LAPORTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Titulaires : Mrs RENON, GATILLE, MAGNIER
Suppléants : Mr GRISARD, Mme LAPORTE

SYNDICAT MIXTE (gère les biens communs, communauté de communes La Clayette - Baudemont) **:**

Titulaires : Mrs RENON et GEOFFRAY

DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS :

Mrs RENON, GEOFFRAY, GATILLE, PENDINO, CHARNAY, Mme MILLIER

DÉLÉGUÉ HORS CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS :

Mmes GEOFFRAY M., BOSLAND, DUFOUX, FROBERT, Mr CHARNAY Jean

COMMISSAIRES À LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : examine ou propose les modifications des bases d'imposition des impôts locaux.

Titulaires : BALLANDRAS Guy, GEOFFRAY Bernard, LAPORTE Francis, VOUILLON Jean-Marc, GRUEL Gilbert, COMTE Noël
Suppléants : MAGNIER Alain, GIRAUD Carole, GRISARD Jean BALLIGAND J.P., LABRUYERE Simone, LABROSSE

COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE :

Délégué de l'Admnistration : Robert LARDY
Délégué du Tribunal d'Instance : Pierre MILLIER

VOYAGE DU CONSEIL MUNICIPAL

DIMANCHE matin, 7 octobre, le Conseil Municipal de Gibles était invité par son Maire et les adjoints à une sortie en Bresse bourguignonne et bas Jura.

Première halte : St Germain du Bois où Madame le Maire, Mme CAILLET, M. MOREAU, conseiller général et quelques conseillers municipaux, nous accueillent.

Autour d'un café, une rapide présentation du canton nous est faite. Une communauté de communes regroupe les 13 villages du canton dont St Germain du Bois est le chef-lieu.

Puis nous sommes invités à visiter une antenne de l'écomusée de Pierre-de-Bresse dans un bâtiment proche de la Mairie. L'exposition évoque les activités agricoles en Bresse du XIXème siècle à nos jours. Une bourrelerie et une forge y sont également reconstituées.

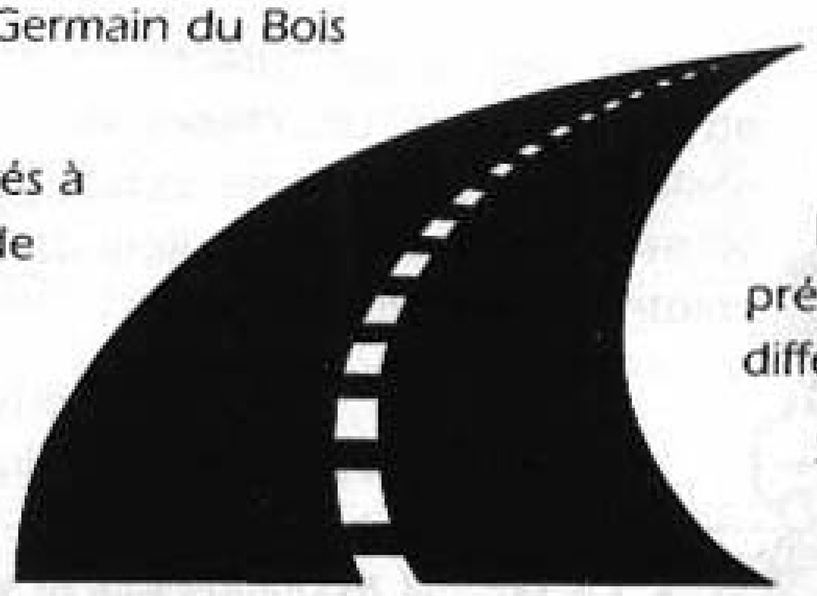

Deuxième étape : Serley où nous sommes accueillis par le Maire, François MOREAU. Avec le Président de la communauté de communes, il nous présente la région. C'est un canton essentiellement agricole (polyculture et élevage). C'est le premier canton producteur de poulets de Bresse.

Les principales compétences de la communauté de communes sont les suivantes :

- fonctionnement de la piscine de St-Germain-du-Bois,
- le portage de repas à domicile,
- l'école de musique à St-Germain-du-Bois,
- la bibliothèque avec un dépôt dans chaque village,
- matériel mis à disposition des communes (stand, barrière, etc...),
- bâtiments pour l'accueil de jeunes artisans et possibilité d'aide au démarrage de l'entreprise,
- villas d'hébergements situées sur les villages de Frangy en Bresse et de Serley.

Puis, Monsieur MOREAU nous présente sa commune et les différentes réalisations effectuées.

Serley compte 500 habitants et 2200 ha., activité essentiellement agricole. Avec un petit budget, les moyens de la commune semblent limités.

Suite à la demande des personnes âgées de se rapprocher du bourg et aussi des jeunes qui recherchent un logement, un projet d'habitat a vu le jour : 6 logements de 50 m² ont été construits dans le centre du bourg et autour d'une salle communale.

Ce lieu sert de salle de réception aux locataires ainsi qu'aux habitants du canton. Deux petites pièces contigües sont utilisées comme coin lecture ou pour des petites réunions.

Autre équipement proposé : salle avec lave-linge et sèche-linge collectif, un salon de coiffure ouvert tous les 15 jours. La salle et les logements sont de plain-pied et ouverts sur un jardin très convivial et fort apprécié en été.

VOYAGE DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

La commune est aussi propriétaire d'une auberge. Un couple de restaurateurs en assure la gérance. Nous avons pu apprécier l'excellente cuisine et notamment le poulet de Bresse lors du déjeuner.

Un plan d'eau a été créé (pêche, promenade...) proche de la piscine.

Une maison aménagée en gîte de groupe (22 lits) permet d'accueillir des familles ou autres jeunes.

Dans le bâtiment en face, des stages d'art et artisanat sont proposés l'été. Une personne diplômée en art plastique assure l'animation et est embauchée dans le cadre d'un emploi jeune.

Une autre personne est chargée de l'entretien des abords et du fonctionnement.

Le financement a été réalisé avec des emprunts, des subventions, la participation de la communauté de communes et l'aide de nombreux bénévoles. Les locations assurent le fonctionnement et le remboursement des emprunts.

Ces différentes réalisations pourront nous inspirer pour le développement de notre commune.

Après Serley, nous avons visité l'écomusée de la Bresse bourguignonne qui s'abrite dans le château de Pierre-de-Bresse qui est propriété du Conseil Général de Saône-et-Loire.

Nous avons pu découvrir les milieux naturels, l'histoire et l'identité de la Bresse bourguignonne, les métiers anciens, la vie traditionnelle et aussi la situation économique et sociale actuelle.

Le car prit ensuite la direction du département du Jura pour nous emmener à la cave des Byards non loin de Lons-le-Saunier. Nous avons pu apprécier les différents vins du Jura et bu avec modération.

Puis ce fût le retour à Gibles après une journée bien sympathique et enrichissante pour tous.

B. GRISARD

CŒUR DE BOURGOGNE

Lors de la première réunion du nouveau Conseil Municipal, les conseillers se sont exprimés sur ce qu'il leur paraissait indispensable de faire au cours de ce mandat.

Plusieurs constats ont été faits :

- nécessité de rénover le bourg : trottoirs, parkings, circulation...
- manque d'habitations à louer pour accueillir de nouveaux habitants ou pour des personnes qui aimeraient se rapprocher du centre du village,
- exiguïté des salles communales : mairie, salles de bibliothèque, réunions...
- ...

Pour toutes les collectivités locales, ces problèmes se rencontrent avec plus ou moins d'importance selon la taille des communes ou des villes et surtout selon leurs moyens.

C'est pour cela que le Conseil Régional de Bourgogne a mis en place depuis 1999, dans le cadre de l'aménagement du territoire, un plan baptisé **«Cœur de Bourgogne»** qui se décline en trois chapitres :

- **cœur de villages,** qui s'adresse aux communes de moins de 3500 habitants,
- **cœur de quartiers,** pour les quartiers urbains défavorisés,
- **cœur de territoires**, pour les petites régions de plus de 15 000 habitants.

CŒUR DE VILLAGE

La Bourgogne compte 1981 villages et bourgs de moins de 3 500 habitants. Autant dire que la majorité de son territoire est constituée de petites agglomérations.

Or, faute de moyens, les communes voient souvent leur centre s'étioler, les logements se vider et les équipements publics se dégrader... tandis que fleurissent les maisons neuves, en périphérie du bourg.

Ce sont les habitants qui font vivre une commune et en particulier le centre d'un village ou d'un bourg. Mais les maisons à louer sont rares et tout le monde n'a pas les moyens d'acheter.

Souvent vétustes, inconfortables, les maisons à l'abandon, une fois remises à neuf, peuvent accueillir des familles qui, elles-mêmes, rendront vie au village... et à ses belles pierres.

Le programme de «Cœur de village» porte principalement sur la réhabilitation de l'habitat locatif, afin de maintenir un équilibre démographique et économique, de telle sorte que les villages continuent à vivre et à faire vivre ceux qui les habitent.

En complément, elle favorise la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie par l'aménagement d'espaces publics et de locaux à usage collectif, commercial ou artisanal.

CŒUR DE VILLAGE (SUITE)

LES INTERVENTIONS DU CONSEIL REGIONAL

LE REGLEMENT D'INTERVENTION

Dans un premier temps, il est indispensable de faire une étude qui permettra de pointer les faiblesses, les atouts de la commune en matière d'habitat et d'aménagement collectif, afin de définir précisément un programme de travaux.

Une convention signée entre la commune et le Conseil Régional fixera alors le cadre du programme qui peut s'étendre sur quatre ans et comporte trois volets :

- réhabilitation de logements,
- rénovation de locaux
- aménagement urbain.

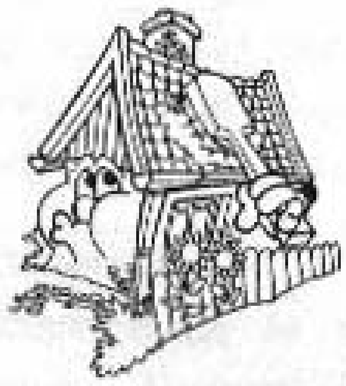

LES AIDES

Les aides du Conseil Régional peuvent aller jusqu'à 80 % de la dépense en ce qui concerne l'étude et jusqu'à 30% pour les travaux de rénovation de bâtiment à usage locatif.

Pour les aménagements urbains : places, parkings, aménagements de sécurité..., c'est le nombre de logements réhabilités qui donnent droit aux aides.

En effet, chaque logement réhabilité ouvre droit à 500 000 francs de travaux avec un maximum de 2 500 000 francs sur quatre ans ; l'aide financière sur ces travaux est alors de 30 % de la dépense.

POUR NOTRE COMMUNE

Bien qu'aucune décision ne soit prise aujourd'hui, le Conseil Municipal s'est prononcé pour faire réaliser une étude par le Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural (CDHAR) et c'est pour cette raison aussi que la commune étudie la possibilité d'acquérir des immeubles au bourg. Alors, demain...

CŒUR DE GIBLES ? ? ?

Henri GATILLE

GIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CLAYETTOIS

DEPUIS quelques temps, on entend parler de "communautés de communes" et particulièrement de celle du "Pays Clayettois", on peut lire dans les journaux des comptes-rendus de réunions et recevoir des informations sur des budgets, enfin chacun reçoit un joli bulletin présentant cette organisation et ses réalisations.

Une nouvelle organisation a bien été créée et la commune de Gibles a décidé d'y participer. On perçoit que cette structure nous concerne directement en voyant apparaître sur nos feuilles d'impôts locaux une ligne "communauté de communes".

Pourquoi donc cette nouvelle structure ?

La raison principale est que de plus en plus de services, de plus en plus les équipements sont d'une taille qui dépasse les besoins ou les possibilités de nos petites communes alors qu'à juste titre, les besoins des populations ne cessent d'évoluer.

La recherche de la bonne dimension est un souci général, ainsi, par exemple, les départements laissent aux régions la gestion des grands équipements et le développement économique, les Etats laissent à l'Union Européenne la mission d'harmonisation des économies. Les collectivités publiques suivent en cela les entreprises qui ne cessent de repousser les limites géographiques.

L'union est donc la recherche de la bonne taille pour dépenser mieux et mieux répartir les risques et les charges. Avant cette organisation intercommunale il y avait déjà des actions communes et des structures qui se mettaient en place selon les besoins, les Syndicats Intercommunaux. Il y avait aussi des initiatives locales dont l'objet dépassait le cadre d'une seule commune et pour lesquelles des demandes de contribution étaient régulièrement présentées aux autres communes.

Il n'est pas question de gommer les caractéristiques ni l'esprit d'initiative de chacune des municipalités mais la communauté de communes est progressivement chargée de sujets - manifestations, services collectifs ou réalisation d'équipements - que les communes adhérentes proposent à cette collectivité nouvelle.

Le choix de ses domaines d'intervention tient aussi compte des contributions du département qui sont renforcées si les actions subventionnées passent par la communauté de communes. Enfin les budgets cantonaux (FDAEC pour les travaux d'équipement et FDAVOC pour les chemins) sont évidemment discutés dans cette nouvelle structure.

GIBLES DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CLAYETTOIS (SUITE)

Ainsi, progressivement, elle s'est occupée des zones d'activités (Varennes sous Dun), de la répartition des logements sociaux (PLA), du soutien à certains services intercommunaux (repas à domicile, centre de Loisirs de Colombier) et depuis le 1er janvier 2001, elle gère le FDAVOC.

Ces actions communes vont progressivement se développer et se diversifier d'autant que le chef lieu du canton vient de décider de se joindre à cette communauté, apportant, ce qui est logique, la piscine et le gymnase, équipements qui sont bien d'intérêt cantonal.

et comment fonctionne-t-elle ?

Chaque commune adhérente a accepté des statuts. Elle est représentée par des délégués élus par chaque conseil municipal à bulletin secret. Le nombre de représentants est calculé de la manière suivante :

▪ titulaires : 2 jusqu'à 500 habitants plus 1 délégué supplémentaire par tranche de 500 habitants. Les titulaires de Gibles sont J.C. RENON, A. MAGNIER et H. GATILLE,

▪ suppléants : 1 jusqu'à 500 et 1 par tranche de 500 habitants, à Gibles ce sont B. GRISARD et M. LAPORTE.

Les décisions y sont prises à la majorité et les taux sont appliqués uniformément dans toutes les communes.

Ainsi vos élus sont responsables des actions menées par la communauté de communes et ils sont ouverts à toutes les idées, propositions ou critiques.

Il convient de préciser que la commune garde encore ses degrés de liberté et il est toujours possible au conseil de Gibles de prendre des initiatives propres et toute indépendance, comme de ne pas participer à des actions communes qui ne seraient pas utiles chez nous.

Quoi qu'il en soit, cette structure de concertation et de coordination est un atout important pour l'avenir de notre petite région. Il s'agit de jouer le jeu pour le bénéfice de tous.

Alain MAGNIER

LE RECENSEMENT AGRICOLE 2000

L'AN dernier, un recensement agricole a été effectué en France. Pour notre commune de Gibles, les résultats sont les suivants :

On constate que le nombre d'exploitants agricoles a diminué. En 1979, on comptait 81 agriculteurs dont 51 à temps plein et 30 doubles actifs. En 2000, il reste 45 agriculteurs dont 18 à temps partiel et 27 à temps plein.

La superficie de la commune est de 1966 ha, la surface occupée par les prés et les cultures est de 1332 ha. Les surfaces cultivées sont en diminution (262 ha en 2000 contre 355 en 1979) au profit de la surface en herbe.

La taille des exploitations est passée de 28 ha en 1979 à 58 ha en 2000 pour les agriculteurs à temps complet et de 6 ha à 11 ha pour les doubles actifs.

On observe une spécialisation de la production vers les bovins viandes et une augmentation de l'effectif qui est passé de 2575 bovins en 1979 à 3095 en l'an 2000.

Avec l'augmentation de la taille des exploitations agricoles, le parc matériel a changé : tracteurs plus puissants, remplacement des presses à moyenne densité par les presses balles rondes.

A Gibles, comparé à d'autres communes, il reste encore un nombre important de jeunes agriculteurs comme en témoigne le tableau ci-dessous.

	Effectif		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	17	21	16
De 40 à 55 ans	41	20	20
55 ans et plus	23	31	11
TOTAL	81	72	47

B. GRISARD

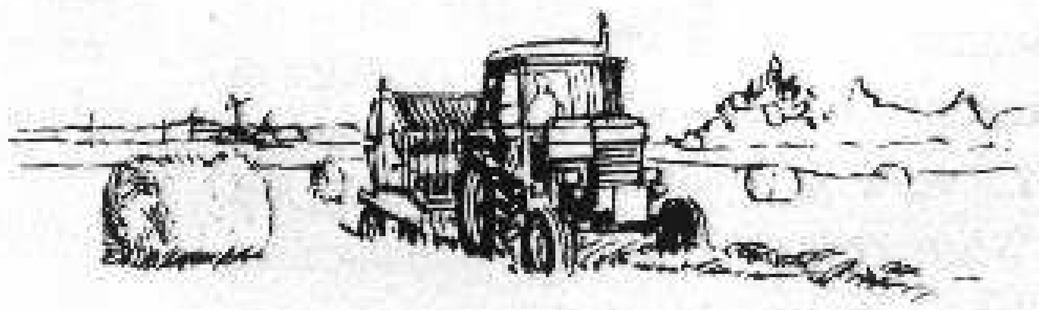

AMÉNAGEMENT AU TERRAIN DE FOOT

Il y avait longtemps que le projet était à l'étude... et voilà qu'enfin, après multiples rencontres entre les jeunes du F.C.G. (Football Club Giblotin), la municipalité et les entreprises locales, l'aménagement du "terrain de foot" va se réaliser.

M. LEDAUPHIN qui est chargé de la demande du permis de construire, avait proposé un avant projet aux normes pour les vestiaires, toilettes, rangement et parking.

Cet avant projet a permis à l'équipe foot d'échanger des idées et de remodeler quelque peu la disposition.

▪ Un premier pas a déjà été fait par la commune avec l'acquisition du terrain, puis l'élargissement côté droit sur les propriétés "Mme RENARD et M. MARCHAND".

Ceci permet la mise aux normes minimales et progressives du terrain. La viabilisation (eau, électricité, égouts) est en cours.

▪ Le "vestiaire" lui-même sera réalisé par l'association F.C.G. Les subventions (Conseil Général, jeunesse et sports, communauté de communes et la commune de Gibles) assureront l'investissement total de la tranche.

▪ Les entreprises locales, quant à elles, dont la plupart des chefs sont soit acteurs, soit sympathisants au F.C.G., vont permettre la réalisation des travaux à un coût abordable pour le budget de la commune, le tout conjugué à la forte motivation des joueurs et personnes bénévoles qui sont prêts à œuvrer dans le projet avec les conseils et l'appui de ces chefs d'entreprises.

Grâce aux efforts de chacun, la dépense pour ces travaux sera inférieure au budget prévisionnel et devrait s'élever à 300 744 F. (45 848 €) auquel il faudra déduire les diverses subventions.

Bien entendu, une convention a été élaborée entre le club et la municipalité concernant l'utilisation et le fonctionnement. Pendant la période d'été, ce lieu servira à d'autres activités afin de permettre la valorisation de l'investissement.

En espérant que cette réalisation suscitera un nouvel élan chez les jeunes joueurs (poussins et benjamins) et une certaine motivation chez les parents et personnes bénévoles, pour l'encadrement et l'entraînement de ces jeunes ; sans oublier les transports pour les conduire aux matchs extérieurs.

Bon courage à tous les acteurs et bon vent aux footballeurs.

Bernard GEOFFRAY

US ET COUTUMES D'ANTAN

ESSAYONS de nous remémorer les années de notre enfance, de notre adolescence, de notre jeunesse.

Commençons par l'école où les enfants, plus ou moins éloignés du bourg, faisaient matin et soir le chemin à pied, chaussés de sabots et en culotte courte en toute saison. Lorsque l'hiver, la neige était au rendez-vous et la bise glaciale, les petits genoux récoltaient des gerçures !

La cantine n'existait pas, quelques écoliers apportaient leur repas dans une musette, avec leur cartable. Si besoin était, ils faisaient réchauffer leurs victuailles sur le poêle de l'école ; d'autres trouvaient accueil chez des personnes qui les recevaient à leur table. Les grandes vacances s'étalaient sur deux mois : août et septembre ; le jour hebdomadaire de congé était le jeudi.

Les enfants terminant leurs études à 12 ans, restaient le plus souvent auprès de leurs parents pour les aider aux travaux de la ferme, ce qui arrivait à faire plusieurs générations vivant sous le même toit.

Durant la période d'hiver, les voisins se réunissaient pour la veillée. On se déplaçait à pied ; une lanterne éclairait les soirées sans lune. Ce moment agréable se passait dans le bavardage ou en jouant aux cartes : "la bourre" ou encore en "mondant" des noix pour faire de l'huile ; on terminait par une petite collation : châtaignes (accompagnées du cidre fabriqué par le maître des lieux), fromage fort et succulentes tartines de miel encore dans les alvéoles.

Restons dans la période hivernale pour parler du bétail attaché, sans exception, à l'étable. Les abreuvoirs n'existaient pas. Matin et soir, il fallait lâcher toutes les bêtes pour leur permettre d'apaiser leur soif, soit au pré, mais le plus souvent dans la cour où un réservoir en pierre appelé "bachasse" était réservé à cette occasion. Aux jours les plus rigoureux, il fallait casser la glace.

C'était aussi la période où l'on tuait le cochon, engraissé avec des produits récoltés à la ferme. Comme il n'y avait ni frigos, ni congélateurs, la seule façon de conserver la viande était la salaison.
A tout cela, s'ajoutaient : boudin, grattons, saucisson, andouille, !! Un vrai régal !

Plusieurs foires de porcs gras étaient de tradition, sur la place du boulanger. Elles étaient très importantes et se prolongeaient tard dans la soirée ! Surtout si la vente avait été bonne... les paysans n'étaient pas pressés de rentrer au logis !

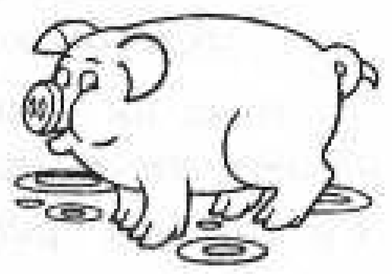

Journées mémorables : les battages. Une chaudière, souvent traînée par des bœufs, fonctionnait au charbon et actionnait la batteuse qui séparait le grain de la paille. Le grain se montait au grenier et la paille pliée manuellement se transformait en "paillis" par un homme compétent.

La ligne de chemin de fer Roanne-Chalon fut mise en activité le 1er mars 1889. La gare de Gibles était assez vaste et très fréquentée ; elle rendait de grands services aux voyageurs et facilitait le commerce : celui des pommes de terre entre autre où des wagons complets partaient direction les féculeries. Celui des porcs gras également où il y a eu jusqu'à 52 wagons en partance les jours de foire ! Etant donné cette importance, il fut construit un deuxième quai pour embarquer les animaux.

US ET COUTUMES D'ANTAN (SUITE)

Avec la modernisation, la ligne Roanne-Chalon a vu son activité péricliter. Le dernier train sur cette ligne ramenait des réfugiés luxembourgeois en 1940. Il n'est plus resté ensuite que le tronçon La Clayette-Gibles (qui a eu droit à une prolongation grâce au trafic non négligeable de la gare de Gibles) mais qui fut arrêté officiellement le 4 janvier 1943. Ce fut une période bien courte pour des travaux aussi importants.

La guerre 1939-1940 a amené la pénurie avec l'obligation de distribuer des tickets en tous genres (alimentation, vêtements, etc...). Ce qui obligea les gens à se débrouiller. Quelques fermiers élevaient des moutons et prélevaient leur toison.

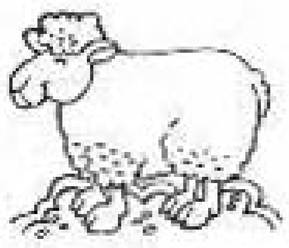

Après lavage et dégraissage soignés, on procédait à la filature à l'aide d'un rouet fabriqué par le menuisier du bourg. Les épouses, les grands-mères surtout se sont attelées à la tâche pour transformer cette matière première en fil à tricoter et confectionner de confortables chaussons et même de ravissants pulls !

L'électricité fut installée durant les années 1925-1932. C'était magique et tout le monde croyait bien que le progrès avait atteint son apogée ! Terminé le temps de la lampe à pétrole qui circulait de la cuisine à la chambre !

Si un veuf ou une veuve convolait à nouveau, les voisins et amis n'omettaient pas de faire du tapage sous leur fenêtre, munis de vieilles casseroles et de marteaux. Le plus simple, pour arrêter le charivari, c'était, pour les nouveaux mariés, d'ouvrir leur porte et d'arroser l'événement !

Après la messe ou les vêpres, jeunes et moins jeunes mesuraient leur force et leur adresse au jeu de quilles. Le gagnant et le plus fier était celui qui en renversait le plus grand nombre.

Deux dimanches après Pentecôte, on fêtait le St-Sacrement avec l'édification de trois reposoirs dont un vers la statue de la Sainte-Vierge, l'autre face à la poste et le troisième sur la place du boulanger. Un dais porté par quatre hommes, abritait le prêtre qui tenait l'ostensoir où se trouvait l'hostie consacrée. Quelques fillettes habillées de blanc, une couronne de fleurs sur la tête et munies d'une corbeille enrubannée, lançaient gracieusement les pétales multicolores cueillies dans les jardins ou dans les champs. Des cantiques et des prières accompagnaient la cérémonie !

Autre coutume disparue, elle aussi : les rogations. Trois matins avant l'Ascension, le prêtre, le marguillier, les enfants de chœur et quelques personnes motivées se rendaient au pied d'une croix : le Vernay, le marronnier, Chanta-louette, on chantait des cantiques et on récitait des prières.

Autre coutume encore ! Certains chefs exploitants fabriquaient des petites croix en noisetier que le prêtre bénissait. Au printemps, elles se posaient dans chaque parcelle de blé pour protéger la future récolte contre les intempéries.

Beaucoup de faits seraient encore à évoquer ! La vie a évolué d'une façon vertigineuse durant ce vingtième siècle et les progrès sont tels qu'il faudrait encore de nombreuses pages pour tout récapituler !

Une poignée d'anciens
Hortense PERRAT,
Jean BASSET (La Prasle)
Joseph BOSLAND

CENTRES DE LOISIRS EN CHAROLAIS/BRIONNAIS

Pour les enfants et les jeunes d'un même territoire de vie

Des propositions pendant toute l'année :

POUR LES ENFANTS

Durant la semaine d'octobre à juin :

Des temps d'animation en liaison avec les écoles ont lieu dans les communes qui le souhaitent :

- animations autour de la restauration scolaire, le jeudi à Gibles,
- temps d'accueil du soir (escrime, animations pour le livre...),
- accompagnement scolaire, le jeudi à Gibles.

Vacances : petites ou grandes vacances

les animations sont variées avec accueil à la journée ou au séjour (Navette au départ de Gibles possible).

Mercredis :

- un mercredi par mois dans les locaux du Centre de Loisirs à Colombier (inscription à l'heure, navette au départ de Gibles possible).
- **Atelier création** (pour les enfants de 7 à 11 ans) à Gibles, les mercredis de 14 h 30 à 16 h ; à la salle du Foyer Rural.

(Dates : 16 janvier, 20 février, 17 avril, 5 juin 2002).

- **Initiation sportive** (pour les enfants de 7 à 11 ans) à Gibles, les mercredis de 14 h 30 à 16 h ; à la salle du Foyer Rural.

(Dates : 30 janvier, 6 mars, 24 avril, 19 juin 2002).

Ces ateliers sont encadrés par une animatrice permanente du Centre de Loisirs.

Samedis :

Eveil musical pour les plus petits de 4 ans à 6 ans.

POUR LES JEUNES DE 12 À 16 ANS

Durant la semaine d'octobre à juin :

- **Cyber jeune** dans la salle Point Cyber 71 du Centre de Loisirs à Colombier.

- Mercredis de 17 h à 19 h : recherche, dossiers, navigation,
- vendredi de 17 h 30 à 19 h 30 : internet, jeux, encyclopédie...

- **Soutien scolaire** pour les collégiens les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30 au Centre de Loisirs à Colombier-en-Brionnais.
- **Conseil jeune :** une fois par mois dans différents lieux afin d'échanger et de construire des projets. D'autres rendez-vous peuvent avoir lieu en fonction des réalisations envisagées.

Vacances : petites ou grandes vacances

Sorties à la journée, à la demi-journée ou au séjour.

POUR LES PLUS DE 16 ANS ET ADULTES

Les vendredis en soirée :

- A partir de janvier : cours de dessin et peinture encadrés par l'artiste Rachid Ben Lahoucine.
- Multimédia : cours d'initiation. Traitement de texte, base de données, tableur et internet.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter...

Vous êtes intéressé par la vie de nos associations :
le Centre de Loisirs de Colombier et La Clé des Loisirs de La Clayette.
Contactez nous ! Centre de Loisirs - 71800 Colombier-en-Brionnais - Tél. 03 85 84 53 03

CENTRES DE LOISIRS EN CHAROLAIS/BRIONNAIS (SUITE)

LE CONTRAT EDUCATIF LOCAL

SIGNÉ par la Communauté de Communes du Pays Clayettois avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, ce dispositif est une réflexion qui engendre des actions complémentaires du temps scolaire et du temps familial.

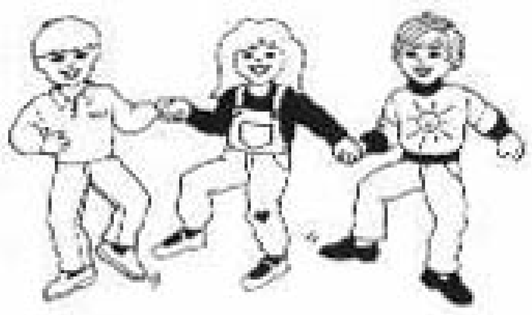

Exemples d'actions pour un développement harmonieux de l'enfant et du jeune : éveil artistique (création d'une chanson sur les droits de l'enfant avec disque compact...), sportif, culturel, scientifique, éveil à la citoyenneté (sensibilisation au tri sélectif...).

Par ce Contrat Educatif Local, le Centre de Loisirs met à disposition des écoles :

- du matériel varié : 18 malles pédagogiques,
- des animateurs intervenant en temps après l'école (restauration scolaire, temps d'accueil du soir).

Le financement : la Communauté de Communes, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Général et la Mutualité Sociale Agricole.

LE PARTENARIAT

LE travail en partenariat permet la complémentarité et la richesse des propositions. Quelques exemples :

- **Les Centres de Loisirs de l'été.** Depuis 1997, «La Clé des Loisirs» de La Clayette et le Centre de Loisirs de Colombier élaborent un projet commun concernant les enfants dès 3 ans et les jeunes jusqu'à 17 ans :

Centre Petite Enfance avec «La Clé des Loisirs»
Centre Enfance, mini-camps et camps avec le Centre de Loisirs de Colombier-en-Brionnais.

- **Les Petites Vancances et les Mercredis.** Depuis 1997, avec l'A.C.A.S.C.A.D. (association cantonale de Charolles), le Centre de Loisirs propose des animations communes.

- **Le Festival des Mômes.** Participation au collectif d'association qui organise le Festival des Mômes en Pays Charolais.

- **Le Ciné-village.** Le Centre de Loisirs est partenaire du Foyer Rural de Gibles pour la projection une fois par mois d'un film à destination des familles et 3 projections à destination des enfants.

Si vous êtes intéressé pour sélectionner les films, vous former pour réaliser des projections, n'hésitez pas à contacter le Foyer Rural de Gibles ou le Centre de Loisirs de Colombier-en-Brionnais.

- **Halte-garderie** : partenariat pour le Festival des Mômes et le comité de pilotage du Contrat Enfance.

- **Le collectif «Prom'nons nous dans les livres»** Partenariat avec les bibliothèques du canton et l'association des Foyers Ruraux du Brionnais pour l'organisation de rendez-vous
(Salon du Livre à St-Christophe-en-Brionnais, printemps des conteurs...).

CENTRES DE LOISIRS EN CHAROLAIS/BRIONNAIS (SUITE)

CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE

CRÉÉ depuis le 31 août 2001, le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ) rassemble des jeunes de 16 à 26 ans originaires des cantons de La Clayette et Charolles. Son but est de dynamiser le secteur jeunesse en proposant des projets aux collectivités locales et aux associations.

Le CLJ est une instance de jeunes qui souhaitent :

- être informés de ce qui se passe pour eux sur le territoire de vie,
- participer aux projets qui les concernent (partenariat avec les mairies),
- proposer, impulser, donner leur avis...

Actuellement, le CLJ travaille sur trois projets :

- création d'un Point Information Jeunesse et Cyber Jeune,
- organisation d'une manifestation d'associations locales (sportives, culturelles et loisirs),
- organisation de concerts, manifestations musicales.

Pour plus d'informations :
contactez Mylène BUS
Conseil Local de la Jeunesse CCPC
Maison du Canton - 3, rte de Charolles
71800 LA CLAYETTE
Tél. 03 85 84 53 05 - Fax 03 85 84 54 57
E-mail : conseil.local.jeunesse@voilà.fr

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE GIBLES

La Bibliothèque Intercommunale de Gibles fonctionne en lien avec les relais de Montmelard, Chatenay et Bois-Ste-Marie.

Nous faisons partie du réseau des bibliothèques publiques de Saône-et-Loire qui ont passé convention avec le Conseil Général.

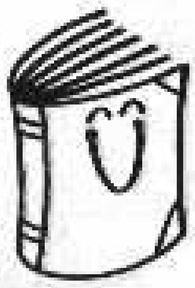

Cette convention nous assure la coopération et le soutien de la Bibliothèque Départementale de Prêt (B.D.P.) de Saône-et-Loire, ce qui nous permet d'avoir :

- un dépôt d'environ 600 livres appartenant à la B.D.P. (fiction, documentaires et BD pour adultes et enfants) renouvelé périodiquement,
- un service de documentation de la B.D.P. : si vous désirez obtenir de la documentation sur un sujet précis pour un travail ou par intérêt personnel, vous pouvez nous transmettre votre demande.

L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque est au service des lecteurs pour les conseiller, les informer, les aider dans leurs recherches, leur proposer un choix d'ouvrages diversifié et étendu.

Nous attendons des suggestions de votre part : donnez-nous votre avis, apportez-nous des idées et n'hésitez pas à nous faire savoir quels titres ou quels ouvrages vous aimeriez trouver à la Bibliothèque.

La Bibliothèque est installée dans le local annexe de la salle de réunion.

Elle fonctionne le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi de 10 h à 11 h 30.

Toute personne habitant Gibles ou ailleurs, peut s'inscrire pour la somme de 10 F. (adultes). Le prêt est gratuit pour les enfants.

LES ÉCOLES

L'**ÉCOLE publique** accueille 41 enfants cette année scolaire 2001-2002 ainsi que de nouvelles enseignantes :

- Les 19 CE1 - CE2 auront 2 enseignantes successives : Mlle ROBERT et Mme DARBON avant de retrouver Mme MICHELET (en congé).
- Les CM1 - CM2 ont accueilli Mme BOURBON arrivée de Guyane.

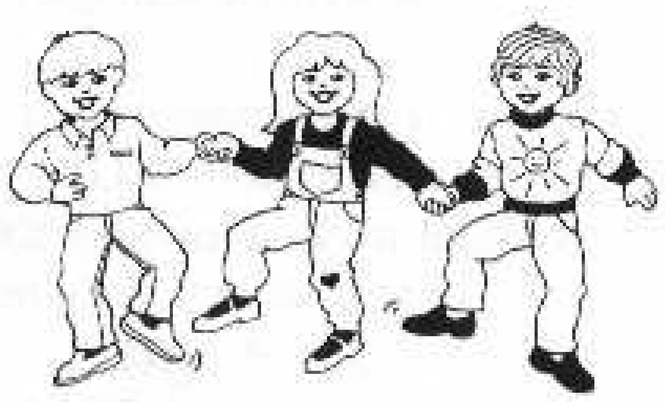

L'ÉCOLE privée accueille 31 enfants :

- 20 enfants en maternelle avec Mme FILIPEK et Mme GRILLET aide-maternelle.
- 11 enfants en GS - CP avec Mme PIZZAGALLI.

L'ANNÉE SCOLAIRE SERA PONCTUÉE PAR DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS COMMUNES AUX DEUX ÉCOLES :

- le spectacle de Noël, le 20 décembre après-midi, réalisé par et pour les enfants, avec des chants et poèmes, un goûter et la venue du Père Noël pour remettre des cadeaux collectifs.
- Le marché de Noël, le vendredi 21 décembre à partir de 18 h où on pourra acheter des décorations de Noël réalisées par les enfants des 2 écoles.

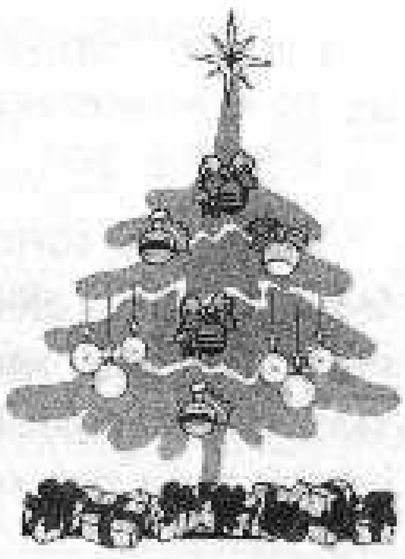

- Le concours de manille, le dimanche 27 janvier après-midi, assorti d'un repas à 19 h.
- Le défilé de Carnaval.
- La kermesse, le dimanche 16 juin composée d'un spectacle réalisé par les enfants des 2 écoles ainsi que de jeux et d'un repas.

UNE MANIFESTATION ORGANISÉE UNIQUEMENT PAR L'ÉCOLE PRIVÉE :

- La vente de fleurs et de plants de légumes, le dimanche 5 mai.

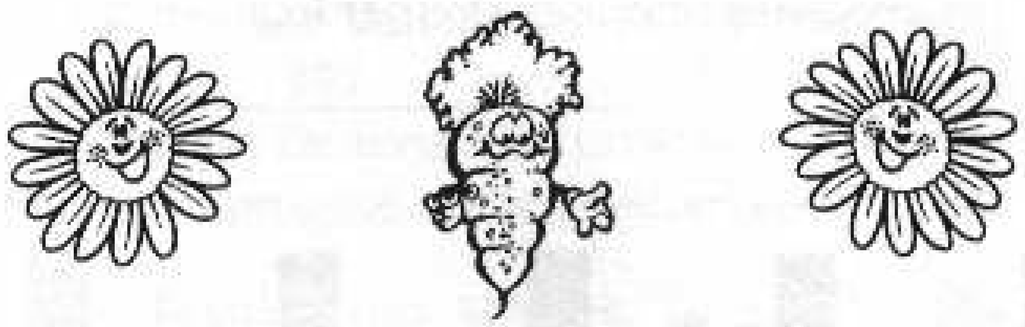

Les élèves de **l'école publique** pourront, à 3 reprises, mesurer leurs performances sportives avec celles des enfants des environs :

- le 9 novembre à Varenne-sous-Dun pour l'athlétisme,
- le 4 février à Chauffailles,
- le 2 avril en sport collectif à La Clayette.

Les élèves de **l'école privée** rencontrent 2 fois dans l'année les enfants de Marcigny, Coublanc, La Clayette, Saint-Christophe, Saint-Julien-de-Civry. Ensemble, ils font des activités sportives et du chant. Une correspondance de classe est également établie avec ces mêmes écoles.

Correspondance scolaire

La classe maternelle de Gibles commence une correspondance avec celle de l'école privée de St-Christophe-en-Brionnais. Un premier courrier a été échangé dans lequel les enfants des deux écoles se sont présentés. Mais pour faire plus ample connaissance, rien de telle qu'une visite.

Elle a eu lieu le vendredi 26 octobre : nos élèves de Gibles sont montés dans le car communal et ont été accueillis par ceux de St-Christophe. Nous avons visité les locaux, fait un jeu pour nous remettre en mémoire les prénoms de chacun, nous avons goûté une soupe à la citrouille préparée par nos correspondants, nous avons chanté, nous avons joué, nous avons pique-niqué et nous avons essayé de nous reposer en début d'après-midi dans la salle de repos des copains, mais personne n'a dormi alors nous nous sommes séparés pour les ateliers de peinture, bricolage ou dessin.

Nous avons tout rangé, nous avons fait un jeu en gymnastique et nous avons terminé la journée par un goûter. Nous sommes remontés dans notre petit car et nous avons retrouvé notre village.

Maintenant, nous avons des photographies de cette sortie, nous allons les envoyer à nos copains de St-Christophe et nous attendons la recette de leur soupe pour la cuisiner dans notre classe.

La classe maternelle

LA BOULE GIBLOTINE

Comme les années précédentes, plusieurs manifestations boulistes se sont déroulées au clos "Des Dards".

Le concours de manille, organisé le 11 février 2001, a connu un succès sans précédent.

Après sept concours locaux avec les membres de l'Entente Dunoise et deux concours officiels, la société a dû organiser le concours amical des retraités qui a eu lieu en milieu de semaine sous une pluie continuelle. 34 présents sur 36 inscrits dont 32 d'entre eux supportaient allègrement les 80 ans dépassés. Quel courage et quel bonheur pour ces anciens, certains jeunes devraient en prendre de la graine !...

L'année 2001 a été marquée en particulier par le 60ème anniversaire de la création de la Boule Giblotine.

Et oui, en 1941, Pierre BORELLA, Henri DUCHARNE, Louis FAYOLLE, François GARNIER, André LABROSSE, Félix BRAILLON, Marius LAMURE, Guillaume JANIAUD, Gabriel DUMONTEIL, Joseph BRAILLON et Henri BALLANDRAS dit "Riquet" en étaient les principaux fondateurs, seul le dernier cité est toujours parmi nous.

2001 a également vu la remise des maillots et coupe-vents au noms prestigieux de la Boule Giblotine et des partenaires locaux.

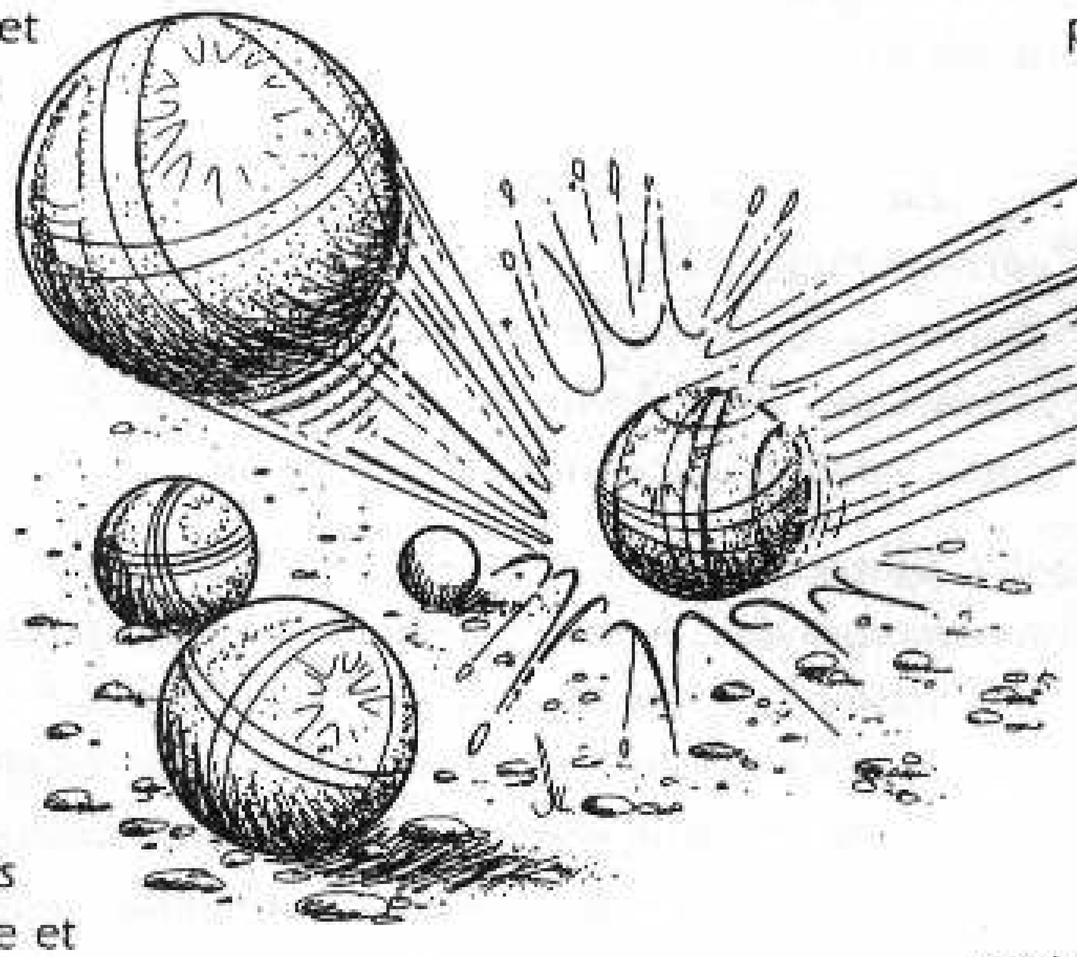

Seule déception, aucune équipe n'a pu se qualifier pour les finales du Championnat de France qui cette année s'étaient déroulées à Mâcon.

Aurons-nous plus de chance et d'adresse en 2002 pour aller à Aix-les-Bains ? ?

Trois joueurs de notre sympathique société sont montés de la 4ème à la 3ème Division ; le maintien dans celle-ci sera très difficile mais il faut y croire.

Nous avons eu cette année l'agréable surprise de voir notre boulodrome choisi par le Comité Régional Bouliste pour l'initiation au sport de "la boule Lyonnaise" de 85 jeunes élèves de Gibles et de Baudemont.

Initiation donnée par le conseiller sportif régional Samuel COINCE, habitant Chenôves.

Ces manifestations ne pouvaient avoir lieu sans l'accord préalable des Directeurs et Directrices des écoles concernées et le Bureau de la Boule Giblotine profite de cette occasion pour les remercier de leur participation à la découverte de ce sport auprès des jeunes élèves.

Comme prévu, certains membres de la société ont rénové la peinture extérieure du local boule.

Nous espérons que 2002 soit aussi productive en réussites et en joies et dans l'attente, nous vous donnons rendez-vous le 17 février 2002 pour le concours de manille.

A bientôt.

Le Bureau

NOUVELLES DU FOOT

La saison 2001/2002 a redémarrée en entente avec Matour, en engageant une équipe de moins de 13 ans, en district du pays saônois.

En effet, la saison précédente a vu l'entente Matour/Gibles terminer 2ème de sa poule, manquant de peu la 1ère place.

L'entente de nos deux clubs a donc été reconduite pour la saison 2001/2002, toujours en moins de 13 ans mais pour la première fois, avec une équipe à 11.

Donc, jeu sur un grand terrain avec déjà une qualité et une efficacité, puisque nos jeunes ont enregistré 2 victoires et un nul en trois matchs.

C'est bon signe pour l'avenir, pour un début dans un autre style de jeu.

En parlant d'avenir, tous les dirigeants et amoureux du foot à Gibles se réjouissent de l'acquisition du terrain par la commune avec la construction de vestiaires aux normes.

Voilà à coup sûr une bonne nouvelle qui nous permettra de revoir nos jeunes évoluer à Gibles bientôt et c'est tant mieux !

Les dirigeants

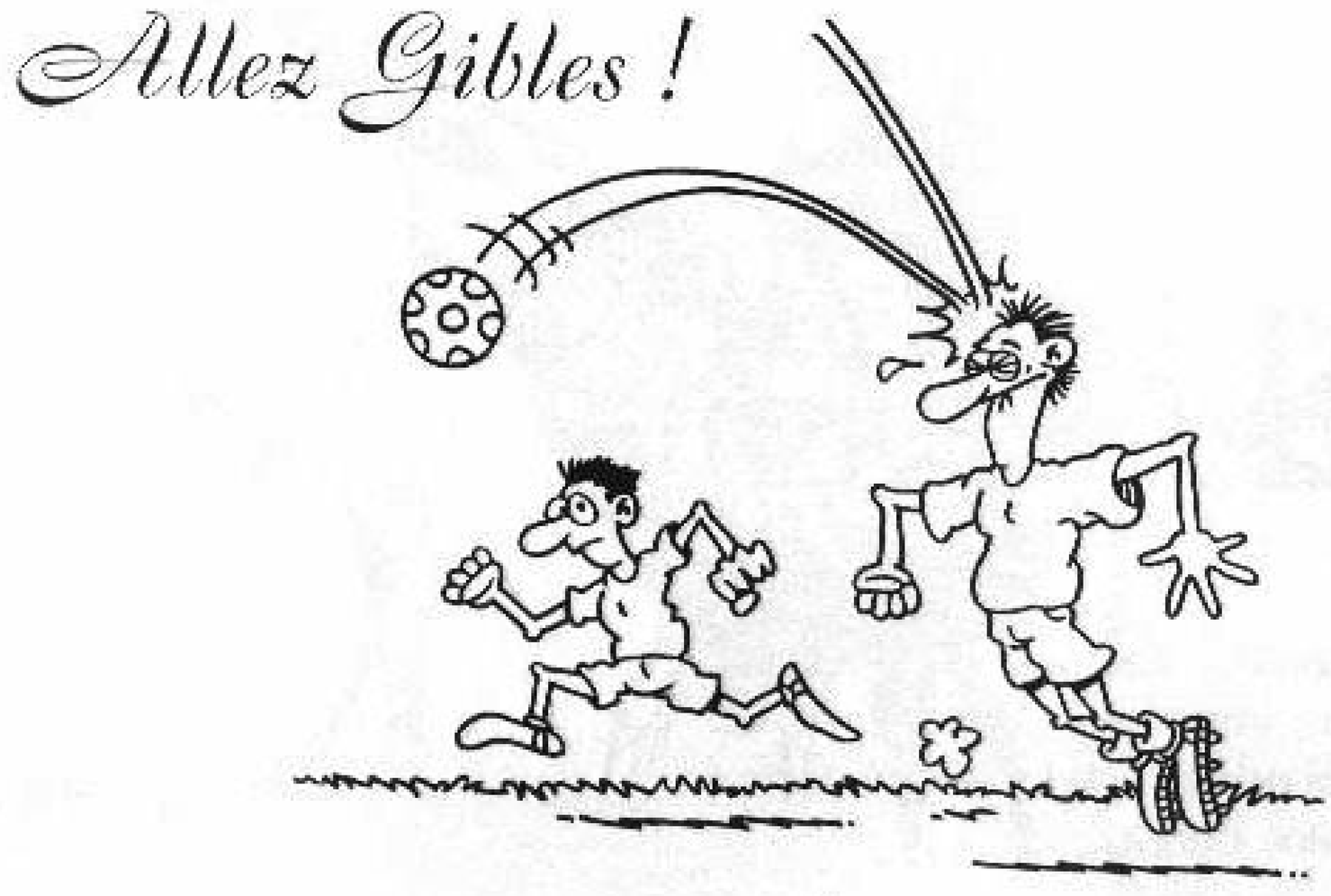

CANTINE SCOLAIRE

UNE nouvelle année scolaire est en cours et chaque jour environ 35 enfants des deux écoles se réunissent à midi pour partager leur repas (en moyenne 12 enfants de l'école privée et 23 enfants de l'école publique).

Nous constatons toujours des comportements désagréables, aussi nous rappelons aux parents qu'il serait souhaitable de dialoguer avec leurs enfants pour apporter respect envers leurs copains et les adultes.

Mmes FILIPEK et BELOT ont laissé leur poste respectif au sein du bureau, remplacées par Mme VOUILLON, Présidente et Mme GELIN, vice-secrétaire.

Cette année encore, le dîner dansant du 10 novembre a connu un vif succès.

Fin juin 2001, l'association laissait apparaître un important déficit, nous regrettons que le prix du ticket soit resté stable durant une dizaine d'années.

Malgré un prix de revient calculé au plus juste pour apporter un repas équilibré aux enfants, l'association reste déficitaire. Actuellement, charges de personnel déduites, nous disposons de 4,80 F. par repas et par jour.

Une deuxième manifestation pourrait éventuellement être envisagée mais devant le peu de motivation des parents concernés, nous avons fait le choix d'augmenter le ticket à compter du 1er décembre 2001 soit : 2,90 euros (19,00 F.).

Comme chaque année, les enfants ont pu fêter Noël par un repas amélioré avec bûche et friandises.

Nous rappelons aux Giblotins que tous dons de fruits et légumes seront les bienvenus.

Merci aux bonnes volontés.

La Présidente

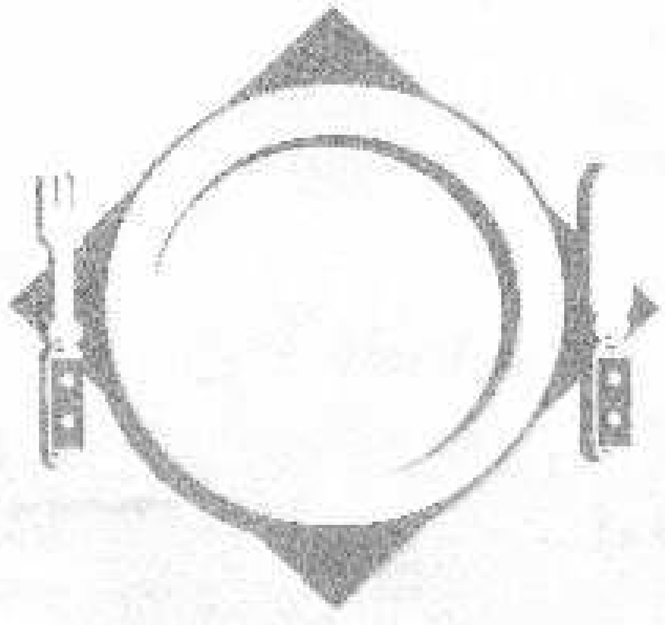

UNION DES CHASSEURS

C'EST à l'occasion de notre banquet que nous avons remercié, avec toute notre sympathie, une nouvelle fois, nos propriétaires de leur compréhension concernant la pratique de notre passion.

Malgré quelques dommages causés par les sangliers, chevreuils, renards, martres, fouines, nous espérons avoir été à l'écoute pour pallier au mieux à ces ennuis et nous continuerons à œuvrer dans ce sens.

Nous constatons, à notre grande déception, une diminution du chevreuil mais en contre partie un passage fréquent du sanglier.

En inter-saison, nous avons organisé un concours de pétanque, sa réussite nous incite à renouveler l'expérience au mois de juillet 2002.

Pour la campagne 2001, les chasseurs ont travaillé en commun pour la réalisation d'un rendez-vous de chasse inauguré le 5 mai en la présence de nombreuses personnes.

Nous remercions la municipalité de sa compréhension lors de la réalisation de notre projet qui était devenu une nécessité pour la société.

Nous nous joignons aux autres associations pour présenter nos vœux pour l'année 2002 à la municipalité ainsi qu'à tous les Giblotins.

Le Président
René ANDRILLAT

L'UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER La Vie

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

DANS les associations ADMR, les bénévoles et les salariés travaillent en collaboration pour apporter une aide au domicile des personnes fragilisées par des difficultés passagères ou liées à l'âge. Cette complémentarité présente au sein de l'**association de Gibles** va ainsi permettre d'apporter les services les plus appropriés à chaque personne.

Cette association qui est formé par sept communes (Bois-Sainte-Marie, Chatenay, Colombier-en-Brionnais, Dyo, **Gibles**, Ouroux-sous-le-Bois-Ste-Marie, Saint-Racho) emploi **7 aides à domicile** qui ont pour mission d'accomplir auprès des personnes retraitées, âgées ou handicapées un travail matériel, moral et social afin de favoriser le maintien à domicile.

Le **service Famille** intervient auprès des familles ou personnes en difficultés (surcharge de travail, maladie ou accident d'un enfant, famille nombreuse, maladie du père ou de la mère, grossesse...) en réalisant un accompagnement basé sur le partage des tâches quotidiennes.

Enfin, si vous êtes hospitalisés, **des heures d'aide à domicile gratuites** peuvent vous être accordées dès votre retour par votre mutuelle.

Alors n'hésitez pas à contacter les bénévoles de l'ADMR,
pour vous renseigner :

M. BODET Claude, président de l'association 03 85 70 61 87
Mme BASSET Alice, responsable locale, 03 85 84 53 16
Mme LORTON Christiane, responsable service Famille 03 85 70 61 71

ETAT CIVIL

Naissances

Léa DUCARRE	le 29 janvier 2001
Laura DELANGLE	le 27 mars 2001
Logan BASSET	le 23 avril 2001
Anthony BONIN	le 1er juin 2001
Loris MICHELET	le 8 juin 2001
Audrey BALLANDRAS	le 9 septembre 2001
Kevin CHARNAY	le 4 octobre 2001
Inès GEOFFRAY	le 17 novembre 2001

Mariages

Nicolas GEOFFRAY et Chrystèle MATASSE	le 26 mai 2001
Stéphane PERCHE et Laëtitia DUTARTRE	le 21 juillet 2001
Eric DUCROUX et Nathalie RENON	le 28 juillet 2001
Sylvain LAPALLUS et Bérengère AUCLAIR	le 28 juillet 2001
Vincent DESROCHES et Céline CONNAULT	le 8 septembre 2001
Christophe DIDELLE et Sylvie MARCHAND	le 8 septembre 2001
Jan BIJL et Catherine SATET	(célébré en Hollande)

Décès

AMEDURI Gabriel	le 12 mars 2001
MARIN Marthe	le 14 mars 2001
MILLET Gérard	le 26 septembre 2001
MYARD Jeanne Veuve RIZARD	le 14 novembre 2001

MANIFESTATIONS 2002

JANVIER	Dimanche 27	Concours de manille des écoles de Gibles
FEVRIER	Dimanche 17	Concours de manille des Boules Giblotines
	Mi-février	Défilé de Carnaval des écoles dans le bourg
	Samedi 23	Choucroute du Foot
AVRIL	Dimanche 14	Récital de la Chorale de Baudemont
	Dimanche 28	Coupe Modern Hôtel des Boules Giblotines
MAI	Dimanche 5	Vente de fleurs au profit de l'école privée
	Jeudi 9	Coupe Laville, souvenir Henri Marin - Boules Giblotines
	Jeudi 9	Randonnée pédestre - Foyer Rural, Comité des Fêtes
	Dimanche 19	Concours de boules officiel
JUIN	Dimanche 2	Coupe Morestin - Boules Giblotines
	Dimanche 16	Kermesse des écoles
JUILLET	Samedi 13	Soirée dansante du Moto-Club
	Dimanche 14	Concours de boules officiel
	Dimanche 28	Concours de pétanque - Société de Chasse
AOUT	Samedi 3	Concours de boules - Coupe Esposito
	Dimanche 4	Fête patronale
	Dimanche 18	Concours de boules - Coupe Lathuillière
SEPTEMBRE	Dimanche 1er	Tournoi de foot inter-hameaux
	Dimanche 15	Concours de boules - Coupe Comité des Fêtes
	Samedi 14	Concours de boules - Tête-à-tête Entente Dunoise
OCTOBRE	Samedi 26	Dîner dansant de la cantine
NOVEMBRE	Samedi 9	Concours de manille - Comité des Fêtes
	Samedi 16	Repas des chasseurs
DÉCEMBRE	Dimanche 1er	Loto des chasseurs

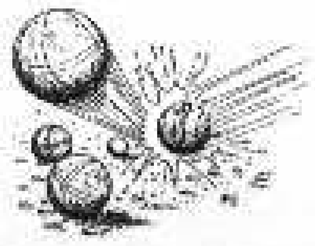

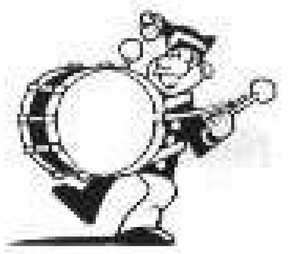

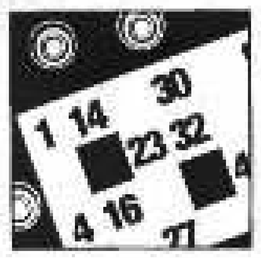

Activités Permanentes

GYMNASTIQUE FEMININE : de 20 h à 21 h tous les mardis soirs de septembre à juin, salle du foyer rural

MARCHE : tous les lundis et jeudis à 13 h 30 sur le parking de l'église, de septembre à juin

CLUB DES AINES : réunion du Club chaque deuxième jeudi du mois.

PING-PONG ET JEUX POUR LES JEUNES : tous les vendredis soirs, salle du foyer rural

DISCUSSION EN ANGLAIS : chaque samedi matin : contacter Cécile DUPERRET.

LA CLAYETTE - PERMANENCES

A.D.I.L.	Association Départementale d'Information sur le Logement 2ème mercredi du mois de 9 h à 12 h - Salle n° 1 - Mairie
A.N.P.E.	Le mardi de 14 h à 16 h 30 - Le vendredi de 14 h à 16 h Visioguichet (Mairie, ex Service Social)
DEMANDEURS D'EMPLOI	Consultations offres d'emploi sur MINITEL Le mardi de 14 h à 16 h - Maison du Canton
ALCOOLIQUES ANONYMES	Chaque vendredi à 20 h 30 - Salle n° 2 - Mairie
A.D.M.R.	Maison des Services à Domicile - 67, rue Centrale ✆ 03 85 28 19 01 Tous les jours sauf mercredi matin de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
A.S.A.D.	Association des Services à Domicile ✆ 03 85 26 81 81 Les mardis matins de 8 h à 11 h 30 - Maison du Canton
ASSEDIC	Les mercredis et vendredis de 9 h à 11 h 30 Visioguichet (Mairie, ex Service social)
ASSISTANTES SOCIALES	Mlle RICHARD - Mme SAPET - Maison du Canton Le mardi de 9 h 30 à 12 h ou sur rendez-vous ✆ 03 85 28 11 56
C.A.F.	Caisse d'Allocations Familiales Le lundi de 9 h à 11 h 30 - Visioguichet (Mairie, ex Service social)
C.D.H.A.R.	Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural 1er mardi du mois de 10 h à 12 h - Maison du Canton
CHAMBRE DES METIERS	1er jeudi du mois de 9 h à 11 h - Salle n° 1 - Mairie
C.I.C.A.S.	Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale Retraites Complémentaires 1er mercredi du mois de 13 h à 15 h 30 - Salle n° 1 - Mairie
C.R.A.M.	Caisse Régionale d'Assurance Maladie - Retraites Sécurité Sociale 2ème et 4ème jeudi du mois Salle n° 2 - Mairie **sur RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT** ✆ 03 85 21 05 80
CROIX ROUGE	Le samedi matin de 9 h à 11 h 30 - Dépôt de vêtements 1er et 3ème samedi du mois de 9 h à 11 h 30 - Distribution de vêtements Local : Place Pasteur
MISSION LOCALE	Remplace Permanence d'Accueil d'Information d'Orientation (PAIO) ✆ 03 85 24 20 78 - Sur rendez-vous - Maison du Canton
MUTILES DU TRAVAIL ET INVALIDES CIVILS	1er dimanche du mois de 10 h à 11 h 30 - Salle n° 1 - Mairie
M.S.A.	Mutualité Sociale Agricole - Renseignements - Retraites 1er jeudi du mois de 13 h 30 à 16 h 30 - Salle n° 1 - Mairie
P.A.C.T.	Protection Amélioration Conservation Transformation de l'Habitat 2ème mardi du mois (1 mois sur 2 en alternance avec Chauffailles) 13/02 - 10/04 - 12/06 - 11/09 - 13/11 - Salle n° 1 - Mairie
SECURITE SOCIALE	Assistant social - 3ème mardi du mois - 9 h 30 à 12 h - Maison du Canton
VEUVES CIVILES	2ème jeudi du mois de 14 h à 16 h - Salle n° 1 - Mairie
Mr Alain GAUTHERON	Conseiller Général - Le mardi de 10 h à 11 h 30 - Maison du Canton
Mr Henri BOUTELOUP	Assistant parlementaire de Mr Jacques REBILLARD, député Les mardis 05/02 - 02/04 - 04/06 de 9 h 30 à 12 h (Mairie : entrée ex service social)

NOUVEAUX HABITANTS INSTALLÉS À GIBLES EN 2001

- Mr Jérôme BERNARD, Au bourg, route de Montmelard
- Mr et Mme GAUTHIER : Les Souris
- Mr et Mme LABROSSE : Au bourg, place du marché
- Mr et Mme Sylvain LAPALUS, Les Avoineries
- Mr LIVET, Au bourg, place du marché
- Mme Nicole MATHIEU, Au bourg, route d'Aigueperse
- Mr et Mme MARDUEL Au bourg, épicerie
- Mlle QUELIN, Le Vernay
- Mr et Mme RAYMOND, Les Terres
- Mme Marie-France RENARD , Les Chaintres
- Mlle Véronique SAMBARDIER, Au bourg

Nous sommes heureux de les accueillir et souhaitons qu'ils s'intégrent à la vie de notre commune.

SOMMAIRE

Le mot du maire 1
Budget primitif 2001 2
Les commissions ..... 3 - 4
Voyage du Conseil Municipal ..... 5 - 6
Cœur de Bourgogne - Cœur de village ..... 7 - 8
Gibles dans la Communauté de Communes du Pays Clayettois ..... 9 - 10
Recensement agricole 2000 11
Aménagement au terrain de foot 12
Us et coutumes d'antan ..... 13 - 14
Centre de loisirs en Charolais - Brionnais ..... 15 - 16 - 17
Bibliothèque intercommunale 17
Les écoles ..... 18 - 19
La Boule Giblotine 20
Nouvelles du foot 21
Cantine scolaire 22
Union des chasseurs 23
A D M R 24
Etat civil 25
Manifestations 2002 26
La Clayette - Permanences 27
Nouveaux habitants installés à Gibles en 2001 28